



# DISTRICT DU CANTAL DE FOOTBALL

---

**Mesdames, Messieurs les Présidents de Clubs**

Aurillac, le 02 octobre 2023

## CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale du District du Cantal de Football qui aura lieu le samedi 21 octobre à Condat à 9H à la Salle Polyvalente.

A ce titre, vous trouverez, joints à la présente, tous les éléments nécessaires à votre information :

- l'ordre du jour,
- la répartition des clubs pour vérification des pouvoirs,
- les documents nécessaires à l'examen des propositions du Comité Directeur et des vœux des clubs,
- une attestation de pouvoir (*à remplir en cas d'absence\**),

*\* En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter, au choix :*

- *par un licencié de votre club,*
- *par un licencié d'un autre club qui représentera lui-même son propre club lors de l'Assemblée Générale (un club ne peut représenter qu'un seul autre club)*

Le cas échéant, merci de compléter l'attestation de pouvoir ci-jointe et de la présenter le jour de l'Assemblée Générale ou de la transmettre en amont au Secrétariat du District.

Nous vous rappelons enfin que le jour de l'Assemblée Générale :

- vous devrez être muni(e) d'une pièce d'identité,
- le bénéficiaire d'un pouvoir devra en outre être en mesure de justifier de sa qualité de licencié.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Président du District  
Thierry CHARBONNEL**



# DISTRICT DU CANTAL DE FOOTBALL

---

## Assemblée Générale ordinaire Samedi 21 octobre 2023 - Salle Polyvalente de CONDAT

### ORDRE DU JOUR

- 9H : Vérification des pouvoirs
- Remise officielle des clés du mini-bus attribué par la Région Auvergne Rhône-Alpes
- 9H30 : Appel des clubs
- Allocution de Mr le Maire de CONDAT et de M. le Maire de RIOM.
- Allocution de Mrs. les co-présidents de l'Entente Stade Riomais Condat
  
- Assemblée Générale ordinaire :
  - Allocution du président du District
  - Approbation du compte rendu de l'assemblée Générale de SAINT SIMON du 11 juin 2023
  - Bilan Financier saison 2022/2023
  - Election des délégués représentant les clubs de District aux assemblées Générales de ligue
  - Election de 2 membres au sein du Comité Directeur suite à 2 postes vacants
  - Examen des propositions du Comité Directeur : Modification du statut de l'arbitrage pour les divisions D2 et D3.
  - Examen des vœux des clubs : *Vœu du club de CARLADEZ GOUL*  
*« Sur la méthode de composition des poules de championnat à partir du niveau D3.  
A savoir une consultation préalable des clubs concernés. »*
  
  - Intervention des personnalités
  - Remise des récompenses et signature de la convention « professionnalisation » avec les clubs concernés.

Vin d'honneur offert par le club Stade Riomais-Condats

Buffet offert par le District



## DISTRICT DU CANTAL DE FOOTBALL

---

### ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DU CANTAL DE FOOTBALL SAMEDI 21 OCTOBRE 2023 - CONDAT

#### RAPPORT COMPTABLE ET FINANCIER DE LA SAISON 2022/23

Bonjour,

L'assemblée générale du 11 juin à Saint Simon a clôturé de belle manière la saison sportive de la saison 2022/2023.

Il nous reste à revenir, règlementairement, sur la saison pour vous rendre compte de la situation comptable et financière lors de l'assemblée d'automne du 21 octobre à Condat.

Vous avez approuvé lors de la précédente assemblée la proposition du comité directeur du district le principe de la péréquation des frais d'arbitrage pour les compétitions de championnat séniors. Le service comptable (Elodie Lafarge) s'est totalement investi pour mener à bien cette tâche qui pour sa mise en œuvre a été d'une complexité bien réelle. Les retours très positifs des clubs et arbitres nous autorisent à penser que cet investissement valait la peine.

Pour parler chiffres, ce sont plus de 600 matches dont les frais d'arbitrage se sont élevés au total à 55 118,73 €. Les sommes prélevées aux clubs s'élevant à 52 400 €, c'est donc une régularisation finale totale de 2 718,73 € qui a été portée au débit des clubs.

L'arbitrage « club » de la D5 s'est soldé par un trop perçu de 1 500 € entre le prélèvement effectué de 120€ (3 240 € au total) par équipe et l'indemnisation des clubs (1 740 €) qui ont assuré les arbitrages demandés. Cette différence a été intégralement rendue à chaque club (55,56 €).

Tous les montants prélevés au titre de l'arbitrage ayant été versés aux arbitres ou reversés aux clubs aucun de ces montants ne figurent donc dans les comptes de charges ou de produits qui composent le compte d'exploitation de la saison qui vous est fourni en annexe et qui vous sera détaillé lors de l'AG.

A la première lecture des comptes apparait bien-sûr l'excédent de 27 455,90 €. L'objectif de chaque saison étant l'équilibre on pourrait se féliciter de ce bénéfice. Même s'il est la résultante de plusieurs éléments très positifs dont la maîtrise des charges courantes, on ne peut que constater le montant élevé des sanctions sportives. Elles existent pour lutter contre les mauvais comportements, notamment envers les arbitres, alors faisons le vœu pieux qu'elles diminuent à l'avenir. L'équilibre financier du District n'a pas besoin de cette manne.

A la lecture du bilan vous pouvez constater que les réserves financières se situent aux environs de 200 000 € ce qui peut être considéré comme suffisant et ainsi nous amener à viser pour chaque saison un simple équilibre.

C'est cet objectif qui guide nos actions particulières, ainsi :

	Charges	Produits	Résultat
Pour la journée du 1 <sup>o</sup> Mai	21 135	22 497	+ 1 362
Finales Nationales U17U19	26 907	26 086	- 821

Conscient que la présentation détaillée des comptes n'est pour personne un temps des plus intéressants mais avec la présence de notre expert-comptable, M.GAUZY, et avec votre concours nous tenterons d'éviter qu'elle soit ennuyeuse.

Cordialement,

Le Trésorier

Jean-Pierre BELARD

**F.F.F**  
**LIGUE D'Auvergne Rhone Alpes de Football**

*District du Cantal*  
*Maison des Sports*  
*15000 – AURILLAC*

---

**BILAN – SAISON 2022/2023**

*Présenté à l'Assemblée Générale*  
*Du*

Samedi 21 Octobre 2023

**Cabinet GAUZY**  
Expertise comptable – conseil – gestion

MEMBRE INDÉPENDANT  
**FORCE**  
d'EXPERTS  

---

La Force du collectif, L'Expertise en partage

Avenue du Velay  
43100 BRIOUDE

Les prés longs  
15100 COREN

Place de la Liberté  
15100 SAINT-FLOUR



LIGUE D'Auvergne Rhone Alpes de Football  
**DISTRICT DU CANTAL DE FOOTBALL**

**EXERCICE 2022/2023**

BILAN AU 30 JUIN 2023

<b>ACTIF</b>				<b>PASSIF</b>	
<u>Immobilisations</u>	Montant brut	Amortissement		<u>Fonds propres</u>	185 546,65 €
Mobilier et matériel de bureau	42 271,28 €	36 935,08 €	5 336,20 €	<u>Provisions pour charges</u>	8 500,00 €
Agencement aménagement	3 510,85 €	3 510,85 €	0,00 €	<u>Subventions investissements</u>	0,00 €
Matériel et outillage	7 989,48 €	7 989,48 €	0,00 €	<u>Amortissements des sub inv.</u>	0,00 €
Matériel de Transport	17 270,07 €	17 270,07 €	0,00 €		
<b>TOTAL</b>	71 041,68 €	65 705,48 €	5 336,20 €	TOTAL	194 046,65 €
<u>BILAN – SAISON 2022/2023</u>					
Fournitures consommables	384,00 €		384,00 €	<u>Comptes de régularisation Passif</u>	
Clubs du District	3 943,80 €		3 943,80 €	Fournisseurs - Factures non parvenues	35 487,38 €
Produits à recevoir	38 063,24 €		38 063,24 €	Personnel - Congés payés	4 719,00 €
Titres	20 000,00 €		20 000,00 €	Organismes sociaux - Charges à payer	6 122,75 €
DAV CREDIT AGRICOLE	75 531,28 €		75 531,28 €	Prélèvements à la source	191,86 €
Compte Livret C	48 529,52 €		48 529,52 €	TOTAL	46 520,99 €
Compte Livret A	74 203,91 €		74 203,91 €		
Caisse	2 031,59 €		2 031,59 €		
TOTAL	262 687,34 €		262 687,34 €	RESULTAT (EXCEDANT)	27 455,90 €
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>333 729,02 €</b>	<b>65 705,48 €</b>	<b>268 023,54 €</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>268 023,54 €</b>

**EXERCICE 2022/2023**  
**COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2023**

<b><u>CHARGES</u></b>	
Achats	4 108,42 €
Fournitures diverses	619,72 €
Achats fournitures administratives	1 361,76 €
Autres achats	2 126,94 €
<b>BILAN – SAISON 2019/2020</b>	<b>148 201,82 €</b>
Location	10 801,49 €
Entretien et réparation véhicules	1 327,77 €
Contrats entretien	2 857,75 €
Assurances	1 631,32 €
Maintenance informatique	1 038,82 €
Frais de reception	2 568,79 €
Frais de déplacement	9 613,95 €
Frais du président	500,00 €
Frais de carburant	1 666,09 €
Frais de PTT	811,82 €
Frais de téléphone	1 734,50 €
Journées Promotion Football	5 000,00 €
Honoraires	850,00 €
Frais lavage maillots	2 372,52 €
Frais divers de commissions	11 519,42 €
Dépenses arbitrage caisse péréquation	0,00 €
Frais de services civiques	633,06 €
Dons	18 106,00 €
Journées 1er mai	21 135,21 €
Journée des bénévoles	1 592,36 €
Finales nationales U17 et U19	26 906,85 €
Frais stage foot Auvergne	0,00 €
Formation professionnelle	807,84 €
Foot animation	7 440,93 €
Futsal	3 883,27 €
Perfectionnement technique	13 186,06 €
Formation cadres	0,00 €
Football féminin	216,00 €
<b>Frais de personnel</b>	<b>94 079,99 €</b>
Salaires	80 691,49 €
Charges sociales et taxes	18 959,50 €
Congés payés	-6 363,00 €
Formation du personnel	600,00 €
Médecine du travail	192,00 €
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 406,20 €</b>
Pertes sur créances irrécouvrables	350,00 €
Charges de gestion courante	230,17 €
Cotisations diverses	586,03 €
Frais de formation	240,00 €
<b>Charges financières</b>	<b>817,37 €</b>
Charges sur titres	0,00 €
Frais de banque	817,37 €
Dotations aux amortissements et provisions	1 598,29 €
Pertes exceptionnelles sur exercices antérieurs	0,42 €
<b>TOTAL DES CHARGES.....</b>	<b>250 212,51 €</b>
<b>RESULTAT (EXCEDENT)</b>	<b>27 455,90 €</b>
<b>TOTAL DEBIT.....</b>	<b>277 668,41 €</b>

## LIGUE D'AUVERGNE RHONE ALPES DE FOOTBALL

EXERCICE 2022/2023**COMPTE DE RESULTAT AU 30  
JUN 2023**

<b><i>PRODUITS</i></b>		
Ventes		92 385,87 €
Cotisations	42 606,00 €	
Licences manquantes	0,00 €	
Sanctions administratives et sportives	49 779,87 €	
Recettes arbitrage caisse péréquation	0,00 €	
<b>BILAN – SAISON 2021/2022</b>		
Produits des activités annexes		0,00 €
Vente tablettes	0,00 €	
Frais accessoires	0,00 €	
Subventions		107 111,29 €
Subventions F.F.F.	33 050,12 €	
Subventions CNDS-DDCSCP	12 500,00 €	
Subventions Ligue	61 061,17 €	
Subventions Conseil Général	500,00 €	
Autres produits de gestion courante		55 036,60 €
Championnats Séniors	30 289,30 €	
Journée du 1er mai	22 497,30 €	
Aides diverses	2 250,00 €	
Produits financiers		1 665,45 €
Produits de gestion courante	12,15 €	
Revenus financiers	1 653,30 €	
Prod exceptionnels		21 190,00 €
Dons aux œuvres	18 106,00 €	
Produits exceptionnels	3 084,00 €	
Amortissement sur provision	0,00 €	
Reprise des provisions		279,20 €
Reprise sur provision d'exploitation à transfert de charge	279,20 €	
<b>TOTAL DES PRODUITS.....</b>		<b>277 668,41 €</b>
<b>RESULTAT (DEFICIT)</b>		<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL CREDIT.....</b>		<b>277 668,41 €</b>

## VERIFICATION DES POUVOIRS

**Chaque club se doit d'assister à l'Assemblée Générale.**

Tout club absent à l'Assemblée générale sera passible d'une amende de 146 €.  
Tout club représenté à l'Assemblée Générale par un autre club sera pénalisé d'une amende de 73 €.

**Le Président ou son représentant devra être muni OBLIGATOIREMENT DE SA LICENCE DELIVREE PAR LA LIGUE AU TITRE DE LA SAISON 2023/2024**

Répartition par table :

### **Table n°1 : FC Albeperre-Bredons à UA Loupiac St Christophe :**

F.C. Albeperre-Bredons	SP. Chataigneraie Cantal
A.S. Anglards de Saint-Flour	A.S. Chaudes-Aigues Neuvéglise sur
Entente Anglards de Salers	Truyère
C.S. Arpajonnais	U.S. Chaussenac
F.C. Artense	U.S. Crandelles
Aurillac F.C.	E.S. Drugeac
Ayrens Sport	A.S. Espinat
AM. S. Belbex	Aspre F.C. Fontanges
U.S. Besse	U.S. Giou de Mamou
A.S. Boisset	U.S. Haut Célé
Carladez-Goul S.	U.S. Vallée de l'Authre
U.S. Carlat Cros de Ronesque	Jordanne F.C.
U.S. de la Cère	F.C. Junhac-Montsalvy
U.S. Cère et Landes	U.S. Labrousse Vezels
F.C. Cézallier Alagnon	F.C. La Chapelle St Poncy
A.S. Cezens	U.A. Loupiac St Christophe

### **Table n°2 : Entente Sportive Margeride à Ytrac Foot :**

ENT. S. Margeride	ET. S. Roannaise
F.C. Massiac Molompize Blesle B Vallée	S.C. Saignes
Alagnon	U.S. Sanfloraine
F.C. Ally Mauriac	A.S. Sansac
U.S. Menet	U.S. Siran
F.C. Minier	St Georges SP. L.
F.C. Moussages	A.S. St Just
U.S. Murat	ET. S. St Mamet
A.S. Naucelles	Sud Cantal Foot
A.S. Neussargues	A.S. Trizacoise
ENT. F. Nord Lozère	U.S. Vallée de l'Authre
Olympique de Roffiac	F.C. Vallée du Siniq
F.C. Chataigneraie Pays de Rance	A.S. Vebret Antignac
E.S. Pierrefort	C.S. Vézac
F.C. Planèze	Ydes Sport F.C.
A.S. Pleaux Rilhac Barriac	AM. S. Yolet
F.C. Quatre Vallées	Ytrac F
Entente Stade Riomois – Condat	



## DISTRICT DU CANTAL DE FOOTBALL

---

### ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DU CANTAL DE FOOTBALL 21 OCTOBRE 2023 – CONDAT

**Formulaire à remplir et à remettre le jour de l'Assemblée Générale ou à retourner en amont au Secrétariat du District.**

#### ABSENCE

Je soussigné(e) Madame / Monsieur  
Président(e) du club  
serai dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale du District.

#### POUVOIR

En cas d'absence, le Président peut donner pouvoir, en choisissant l'une des deux options suivantes :

**Option 1 : représentation par un licencié de mon club**

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licenciés,  
Madame / Monsieur

afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer à l'élection du Comité de Direction du District et à l'élection de la délégation de District pour les Assemblées Générales de la Ligue ainsi que tout autre vote se déroulant lors de cette Assemblée Générale.

*ou*

**Option 2 : représentation par un licencié d'un autre club**

En mon absence, je donne pouvoir à  
Madame / Monsieur

licencié(e) du club et représentant ce club,

afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer à l'élection du Comité de Direction du District et à l'élection de la délégation de District pour les Assemblées Générales de la Ligue ainsi que tout autre vote se déroulant lors de cette Assemblée Générale.

Fait à ..... Le .....

NOM ET SIGNATURE

du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB

du Président qui donne le pouvoir